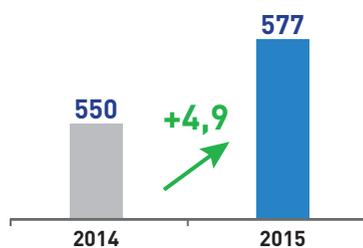


COMMUNICATION FINANCIÈRE ACTIVITÉ ET RÉSULTATS 2015

Le Conseil d'Administration de la Compagnie de Transports au Maroc (CTM SA) s'est réuni le 17 Mars 2016 sous la Présidence de Monsieur Ezzoubeir ERRHAIMINI afin d'examiner les activités du Groupe et d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

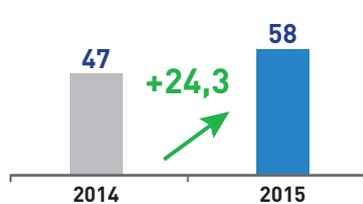
COMPTES CONSOLIDÉS

Chiffre d'Affaires (en MDH)



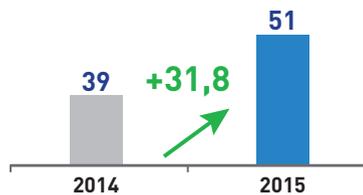
L'exercice 2015 a permis au Groupe CTM de maintenir une croissance de son Chiffre d'affaires avec une bonne performance de ses activités, notamment celle du transport public de voyageurs à l'interurbain.

Résultat d'Exploitation (en MDH)



La croissance de l'activité s'est accompagnée par une amélioration de sa rentabilité d'exploitation grâce à une maîtrise de ses charges opérationnelles.

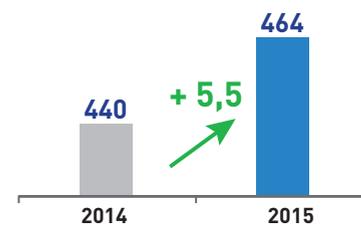
Résultat Net Part du Groupe (en MDH)



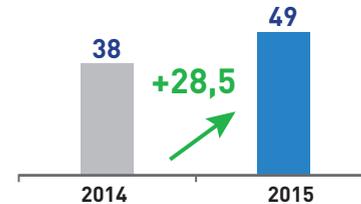
Le Résultat net affiche une nette progression grâce à la bonne performance des agrégats d'exploitations et non courants.

COMPTES SOCIAUX

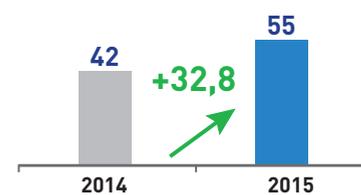
Chiffre d'Affaires (en MDH)



Résultat d'Exploitation (en MDH)



Résultat Net (en MDH)



Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de **43 dirhams par action**, réparti entre **32 dirhams** au titre de dividendes de l'exercice 2015 et **11 dirhams** au titre de dividendes exceptionnels.

Perspectives 2016

Maintenant le cap de sa stratégie de croissance à long terme, le Groupe CTM consolide les leviers de son développement à travers la capitalisation des savoir-faire et des compétences de son capital humain et l'engagement pour une qualité de service toujours meilleure. Le Groupe CTM maintiendra pendant l'année 2016 sa cadence d'investissement aussi bien au niveau de sa flotte que de son infrastructure d'accueil. La poursuite de sa politique d'investissement est la pierre angulaire d'une stratégie centrée sur une croissance rentable grâce au développement de ses marchés et la poursuite des efforts d'optimisation.